



Paris, le 16 mai 2019

Communiqué de Presse

Face à la sécheresse, il faut prendre les mesures qui s'imposent pour nourrir les animaux

Alors que la sécheresse de 2018 a conduit à épuiser les réserves fourragères des exploitations, contraignant une grande partie d'entre elles à décapitaliser en réduisant leur cheptel, la situation en 2019 s'annonce préoccupante.

Au vu du déficit de précipitations ayant affecté l'ensemble de la France depuis plusieurs mois, et alors que des mesures de restrictions d'eau ont été prises dans 11 départements, la FNSEA et JA alertent les pouvoirs publics pour qu'ils anticipent les déficits fourragers qui pourraient s'annoncer catastrophiques en l'absence de tout stock.

La situation de 2018 ne doit pas se reproduire ! La décision avait été trop tardive. En effet, les agriculteurs ne pourront pas attendre fin août pour faucher ou faire pâturer les jachères afin de nourrir leurs animaux.

Certains Etats membres ont d'ores et déjà obtenu un report de la date de fin de déclaration en raison de cette sécheresse.

La FNSEA et JA demandent que les démarches nécessaires soient menées au plus vite par le Ministre de l'Agriculture auprès de la Commission Européenne pour obtenir en temps utile une dérogation pour l'ensemble des agriculteurs et éleveurs, et ce sur l'ensemble du territoire, afin que la solidarité entre les détenteurs de jachères et les éleveurs puisse être organisée.

Contacts presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@fnsea.fr

JA : Thomas Debrix – 06 68 66 15 83 – tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr